

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 87 (1978)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La Médaille Florence Nightingale décernée à Mlle Yvonne Hentsch  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549292>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dès le mois de février 1977, les hôpitaux environnants ont commencé à faire appel au centre pour les produits sanguins indispensables, notamment l'hôpital de Kibagayi, situé à une bonne heure de voiture de Kigali.

Il reste encore bien des choses à faire, parmi lesquelles on pourrait citer la création d'équipes mobiles pouvant desservir les hôpitaux avoisinants, une campagne d'information encore plus poussée auprès de la population, la formation d'assistants

médicaux supplémentaires et l'extension des laboratoires du centre afin qu'ils puissent procéder à toutes les analyses qui s'imposent. ■

# La Médaille Florence Nightingale décernée à

## Mlle Yvonne Hentsch



*Miss Florence Nightingale, qui avait visité les hôpitaux d'Angleterre et les principaux établissements de charité et de bienfaisance sur le continent, et qui s'était vouée à faire le bien en renonçant aux douceurs de l'opulence, reçut un appel pressant de lord Sidney Herbert, secrétaire de la Guerre de l'Empire britannique à l'époque du conflit en Crimée, l'invitant à aller soigner les soldats anglais en Orient. Elle n'hésita pas à entreprendre cette belle œuvre, et elle partit pour Constantinople et Scutari en novembre 1854, avec trente-sept dames anglaises... L'image de Miss Florence Nightingale, parcourant pendant la nuit, une petite lampe à la main, les vastes dortoirs des hôpitaux militaires, et prenant note de l'état de chacun des malades pour leur procurer les soulagements les plus pressants, ne s'effacera jamais du cœur des hommes qui furent les objets ou les témoins de son admirable charité, et la tradition en sera conservée pour toujours dans les annales de l'Histoire. (Henry Dunant, «Un souvenir de Solférino»)*

Photo Archives, CRS

*A droite: Mlle Yvonne Hentsch, récipiendaire de la Médaille Florence Nightingale.*

Photo F. Martin, Genève



En août 1976, le Comité international de la Croix-Rouge a invité les Comités centraux des Sociétés nationales de Croix-Rouge à présenter les noms des infirmières et auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge qu'ils jugeaient qualifiées pour recevoir la Médaille Florence Nightingale. Le but premier de cette médaille est d'honorer le dévouement exceptionnel dont les infirmières ou auxiliaires volontaires ont fait preuve en soignant les blessés et malades dans des situations difficiles et périlleuses qui prévalent souvent en temps de guerre ou de calamités publiques. Le règlement d'attribution prévoit que 36 médailles au maximum peuvent être attribuées tous les deux ans et que les candidatures doivent parvenir au Comité international de la Croix-Rouge avant le 1er mars de l'année où a lieu l'attribution.

La 26<sup>e</sup> attribution de la Médaille Florence Nightingale a eu lieu au mois de mai 1977. Cette année, c'est sur proposition de la Croix-Rouge suisse que le CICR a décerné cette médaille – entre autres – à Mlle Yvonne Hentsch, cette dernière étant ainsi la quatrième Suisse à avoir été

honorer de cette distinction, après Mlle Elsbeth Kasser (1947), Sœur Julie Hoffmann (1955) et Mlle Hélène Nussbaum (1968). Cette décision fut prise non pas pour couronner la très belle carrière de l'actuelle présidente de l'ASID, mais pour honorer une infirmière qui s'est dévouée durant toute sa vie pour sa profession. Une personnalité qui a su associer le souci de la vie et de la santé de son prochain à un rayonnement professionnel tant national qu'international. Peu favorable à ce genre de «récompense», Mlle Hentsch a néanmoins accepté de se voir attribuer cette médaille sous la condition expresse qu'il soit bien entendu qu'à travers elle, c'est à toutes les infirmières suisses que l'on rende ainsi hommage.

Lors d'une cérémonie discrète mais solennelle, en présence d'amis, de collègues, de proches et du président du CICR, le président de la CRS a eu l'honneur de remettre à la récipiendaire la distinction qui lui était attribuée.

Genevoise par son père, Anglaise par sa mère, Yvonne Hentsch, deuxième d'une famille de six enfants, est née à Genève.

Après son école secondaire, elle part apprendre l'allemand en Allemagne, puis entre à l'école *La Source*, à Lausanne, où elle obtient son diplôme d'infirmière en 1931. En 1936, elle termine un cours de perfectionnement en administration et enseignement au *Bedford College* et au *Royal College of Nursing*, à Londres. En 1951, elle obtient un diplôme d'infirmière de la santé publique à l'Ecole d'études sociales de Genève. Enfin, elle suit un cours de perfectionnement en enseignement des soins infirmiers au *Teachers College* de l'Université de Columbia à New York.

Parmi ses multiples activités professionnelles, citons ses fonctions d'infirmière-chef dans une clinique privée à Bari, en Italie; ses fonctions au sein du secrétariat du Conseil international des infirmières, à Genève et à Londres; ses multiples activités en tant qu'infirmière privée et infirmière enseignante; enfin ses trente-trois ans d'activité au sein de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, d'abord en tant que directrice du Bureau des infirmières, ensuite en tant que sous-secrétaire



La Médaille Florence Nightingale est en argent vermeil. Le nom de la titulaire et la date de l'obtention sont gravés au revers. La médaille est attachée à un nœud de ruban blanc liséré de rouge sur lequel se détache une couronne de laurier d'émail vert encadrant une croix rouge.

Photo CICR

générale. C'est en cette qualité qu'elle fut chargée de coordonner les diverses activités du Secrétariat de la Ligue en faveur des Sociétés nationales, tant par rapport au Programme de développement Croix-Rouge de la Ligue dans son ensemble que dans les domaines spécifiques de la santé, y compris la transfusion sanguine, des soins infirmiers, du travail social, de la formation, de l'information, de même qu'en ce qui concernait la participation des jeunes aux programmes de la Croix-Rouge.

Un an après avoir quitté ses fonctions à la Ligue, c'est-à-dire en 1974, elle est nommée présidente centrale de l'ASID (Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés), fonction qu'elle remplit jusqu'à présent.

«Aujourd'hui, vous êtes présidente de l'ASID, écrit le professeur Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse. En cette qualité vous représentez toutes les infirmières de notre pays et, en vous honorant vous, personnellement, ce sont aussi toutes les infirmières de Suisse que nous voudrions honorer, toutes celles notamment qui, comme vous, accomplissent leur tâche au plus près de leur conscience, sans recherche de récompense et de publicité mais avec le souci premier de la vie et de la santé de leur prochain. Nous voudrions honorer vos efforts et ceux de celles qui sont avec vous pour défendre non seulement une profession, mais également un comportement humain fait de rigueur, de conscience et de dévouement.»

# Françoise et Anne nous disent...

## En marge d'un cours de monitrices Croix-Rouge

Le 5 octobre dernier, au terme d'une troisième et ultime session de cours, dix infirmières recevaient leur attestation de monitrice CRS pour le cours «Soigner chez soi», lors d'une petite manifestation qui eut lieu à Yverdon, dans la maison de retraite *Ermitage B*, en présence de quelques personnalités.

Deux jours auparavant, une collaboratrice de notre rédaction s'était rendue auprès des participantes pour s'entretenir avec elles au sujet du cours lui-même, de ses objectifs et des considérations qui les avaient poussées à y assister.

A Yverdon, avenue des Marronniers 32, le foyer du troisième âge – institution pri-

vée mais subventionnée par la commune et Pro Senectute – côtoie les bâtiments de l'hôpital. A gauche, situé dans un joli parc, le pavillon des malades chroniques; au fond, parmi d'autres immeubles, l'Ermitage B qui abrite des studios indépendants avec, au rez-de-chaussée, un local loué par la section Croix-Rouge d'Yverdon pour ses cours de monitrices.

Toutes les participantes sont là. Elles préparent en commun le cours-modèle que deux d'entre elles donneront dans le courant de l'après-midi. Echange de conseils («Que faites-vous des vieux médicaments, que conseillez-vous pour marquer clairement les différents remèdes que l'on uti-

lise à la maison, chez quel pharmacien pourrions-nous obtenir telle ou telle vignette?», etc.), préparation du matériel de cours, échange aussi de «trucs» et de bons procédés, révisions, le tout se déroulant dans la bonne humeur et une ambiance de compréhension réciproque. Sur une grande table, une quantité de livres appartenant à la Croix-Rouge suisse, traitant de pédagogie surtout et de l'approche de différents problèmes. Quelques titres: *Comment définir les objectifs pédagogiques?*; *La conduite des réunions à l'usage des psychologues, des animateurs, des responsables*; *Introduction à la dynamique des groupes*; *Les relations humaines à l'hôpital*;